**Fiche de Pré-Inscription – Saison 2021-2022**

Nom :

Prénom :

Né(e) le : \_ \_ / \_ \_/ \_ \_ \_ \_

Sexe :

Niveau de ski actuel :

Antécédents médicaux particuliers à signaler (allergies ….) :

* Vous avez la possibilité de souscrire une assurance avec la licence carte neige. Pour plus d’informations, vous pouvez consulter la notice d’informations sur le site de la FFS :

<http://www.ffs.fr/federation/licence-carte-neige/garanties-dassurance>

Mettre une croix dans la case bleue de votre choix :

* En cas de 1ère inscription, un certificat médical datant de moins d’un an et permettant d’établir l’absence de contre-indication à la pratique du sport devra être présenté pour validation de l’inscription lors de l’assemblée générale.
* En cas de réinscription, un certificat médical est à présenter tous les 3 ans. Dans cet intervalle de temps, vous devez répondre au questionnaire suivant. Vous ne devez pas nous le retourner, nous vous demanderons d’attester le soir de l’AG que vous avez bien répondu à la négative à toutes les questions, dans le cas contraire un nouveau certificat médical sera obligatoire.

<http://www.ffs.fr/pdf/medical/Mineur_Questionnaire_Sante_ou_CertificatMedical.pdf>

**Représentants légaux**

PÈRE

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Mail :

MÈRE

Nom

Prénom :

Profession :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Mail :

Autre personne à prévenir en cas d'accident (nom et tél.) :

**ATTENTION**

Cette fiche de pré-inscription est obligatoire pour valider l’inscription lors de l’AG. Le club est susceptible de ne pas accepter toutes les inscriptions s’il a à faire face à une forte demande pour la saison à venir.

Les places seront alors attribuées par ordre de priorité comme suit :

- enfants déjà inscrits l’année dernière,

- frères et sœurs des enfants inscrits l’année dernière,

- enfants habitant Viuz en Sallaz puis les communes du Syndicat des Brasses (Onnion, Saint Jeoire, Bogève),

- par date de réception de la fiche de pré-inscription.